



LA MIGRATION CIRCULAIRE AU LIBAN : PERSPECTIVE DÉMO-ÉCONOMIQUE

Choghig Kasparian

CARIM notes d'analyse et de synthèse 2008/06

Série sur la migration circulaire
Module démographique et économique

Projet de coopération sur les questions liées
à l'intégration sociale des immigrés, à la migration
et à la circulation des personnes

Co-financé par l'Institut universitaire européen et
l'Union européenne (Programme AENEAS)



CARIM
Consortium euro-méditerranéen pour
la recherche appliquée sur les migrations internationales

Notes d'analyse et de synthèse – Série sur la migration circulaire
module démographique et économique

CARIM-AS 2008/06

La migration circulaire au Liban : perspective démo-économique

Choghig Kasparian

Directrice OURSE, Université Saint Joseph de Beyrouth

Cette publication fait partie d'une série de communications sur le thème de la migration circulaire préparées dans le cadre du projet CARIM et présentées lors de deux rencontres organisées par le CARIM à Florence : *Le rôle de la migration circulaire dans la région Euro-Méditerranéenne (17 - 19 octobre 2007)* et *La migration circulaire à partir des Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée : Expériences, Opportunités et Contraintes (28 - 29 janvier 2008)*. L'ensemble des papiers sur la migration circulaire est disponible à l'adresse suivante : www.carim.org/migrationcirculaire

© 2008, Institut universitaire européen
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : forinfo@eui.eu

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen
Badia Fiesolana
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>
<http://www.carim.org/Publications/>
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

CARIM

Le Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé en février 2004 et est financé par la Commission Européenne. Jusqu'en janvier 2007, il répondait au volet C – «*coopération sur les questions liées à l'intégration sociale des immigrés, à la migration et à la circulation des personnes*» – du programme MEDA, principal instrument financier de l'Union Européenne pour établir le partenariat Euro Méditerranéen. Depuis février 2007, le CARIM est financé par le programme AENEAS d'assistance technique et financière en faveur de pays tiers dans le domaine des migrations et de l'asile. Ce dernier établit un lien entre les objectifs externes de la politique migratoire de l'Union Européenne et sa politique de développement. AENEAS a pour objet de mettre à la disposition des pays tiers une assistance appropriée pour leur permettre d'assurer, à divers niveaux, une meilleure gestion des flux migratoires.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans la région d'Afrique du Nord et de la Méditerranée Orientale (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous)

CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen (IUE, Florence) et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 12 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie, Turquie et, depuis février 2007, la Libye et la Mauritanie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'UE et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes :

- Base de données sur les migrations méditerranéennes ;
- Recherches et publications ;
- Réunions entre académiques ;
- Réunions entre expert et décideurs politiques ;
- Système de veille en matière migratoire.

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales dans la région : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site web du projet : www.carim.org

Pour plus d'information

Euro-Mediterranean Consortium for Applied Research on International Migration
Robert Schuman Centre for Advanced Studies
European University Institute (EUI)
Villa Malafasca
Via Boccaccio, 151
50133 Firenze (FI)
Italy
Tel: +39 055 46 85 878
Fax: + 39 055 46 85 755
Email: carim@eui.eu

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

Résumé

L'apport principal ici réside dans l'essai de conceptualisation et de mesure de la migration circulaire. On s'est inspiré de travail du terrain pour élaborer concrètement une typologie des émigrants libanais et pour capter et mesurer le phénomène selon une approche statistique.

Au Liban, la migration circulaire a toujours coexisté avec l'émigration permanente. Elle a même pris une ampleur plus importante durant ces dernières années. Malgré la multiplicité de ses formes, les mouvements migratoires circulaires restent difficiles à mesurer suite au manque de données et de définitions claires.

L'enquête libanaise intègre deux questions importantes qui réfèrent plus ou moins à la migration circulaire. Il s'agit de la fréquence et de la durée des visites. Les statistiques avancées décrivent les caractéristiques des migrants selon une typologie différenciée par la permanence de la résidence à l'étranger, la durée de résidence, la disponibilité d'une activité et/ou résidence au Liban et l'intention de retour. L'objectif étant de ressortir ceux qui sont retenus comme étant circulaires ou assimilés.

Quelques caractéristiques des chefs de ménages ont été également présentées. La plupart de ces émigrants sont des hommes mariés exerçant une activité. L'intention de retour n'est pas clairement liée à l'âge ni au niveau d'éducation. Toutefois les émigrants dans les pays arabes sont plus enclins au retour. En outre, les raisons de l'émigration (éducation, emploi, etc.) ne peuvent pas aider à prédire l'intention de s'inscrire dans la circularité. Le degré de régularité des visites et l'intensité du contact peuvent informer sur la circularité ou l'intention de s'établir à un moment donné dans le pays d'origine.

Deux contraintes entravent le traitement de la migration circulaire. La première est liée au concept et la deuxième est relative à la disponibilité des données. Une enquête est actuellement en cours au Liban. Plusieurs questions sont restées sans réponse dont celle qui concerne le critère retenu pour distinguer la migration circulaire des autres formes de mobilité.

Abstract

The issues of concepts and measurement linked to circular migration represent the main objective here. It aims define circular migration in a discrete manner that can guarantee capturing and measuring through a statistical approach.

Circular migration is a mobility system that has been prevailed in Lebanon for along time. It has even been increased during the last years. Despite the variety of forms, circular migration movements remain difficult to measure because of the lack of data and clear definitions.

The Lebanese survey includes two important questions referring to circular migration: frequency and duration of visits. The data presented are describing the characteristics of emigrants depending on some criteria as permanency of stay abroad, duration of stay, ownership of an activity and/or a residence left behind in Lebanon and the intention of return. The objective is to identify types of mobility similar to circularity.

Some characteristics of the heads of households are also given. We find that most are males, married with a job. The intention of return is not clearly linked to the age and education while emigrants to the Arab countries are more likely to return. The reasons of migration did not determine clearly whether the person will be a circular migrant: education, employment, etc. The emigrants who intend to return are supposed to frequently visit Lebanon. The intensity of the contact with the home country may explain the circularity.

To tackle the phenomenon of circular migration in Lebanon, there are two constraints. The first one is linked to the definition and the other to data availability. A survey is now running in Lebanon and it intends to measure circular migration. Many questions still to be answered, the most important is about the criteria to consider for distinguishing circular migration from different other types of migration.

Introduction

Les mouvements migratoires ont touché la société libanaise de longue date. Emigration et immigration ont, à travers le temps, forgé la structure démographique, économique et sociale du pays. L'impact de ces mouvements s'est aussi fortement ressenti dans la vie politique libanaise.

Ces mouvements se sont particulièrement développés et intensifiés durant ces dernières décennies et ont ainsi joué un rôle important sur l'économie du pays et sur sa composition sociale. Cependant, les incidences des migrations souvent bénéfiques ont pu aussi entraîner des déséquilibres sociaux et des dépendances économiques.

Des départs, des arrivées, des retours, la famille libanaise, et plus généralement le citoyen libanais, vit au rythme de ces mouvements. L'Emigré est toujours présent dans les rencontres, dans les célébrations des fêtes, dans la réédification de certains monuments dans les villages etc... Cette présence est parfois physique ou matérielle et souvent symbolique ou virtuelle. L'immigré lui aussi est toujours présent, par sa localisation géographique, par sa présence dans certains secteurs économiques et par sa constitution de groupements nationaux.

Ces mouvements migratoires sont de différentes formes et difficiles à mesurer. La difficulté provient non seulement de la pénurie de données administratives et du manque d'études spécifiques dans le domaine, mais aussi de la définition même des concepts et de l'évolution des schémas de migration.

La migration circulaire, objet de cette présentation, est un concept récent préconisé par les pays européens; elle correspond «à un mouvement fluide de personnes entre des pays, y compris les mouvements temporaires ou plus permanents qui, lorsqu'il se produit volontairement et lorsqu'il est lié aux besoins en main d'œuvre des pays d'origine et de destination peut être bénéfique pour toutes les parties concernées». Elle est aussi considérée comme «alternative à l'immigration clandestine dans la mesure où elle correspond aux déplacements légaux des personnes entre pays d'origine et de destination».

Au Liban, cette forme de migration a toujours existé à côté des migrations permanentes, mais elle a pris une ampleur très importante durant ces dernières années. Mesurer de manière fiable ce mouvement, qui par définition est une notion dynamique impliquant une mobilité dans le temps, nécessiterait une observation à long terme de la mobilité géographique des sortants et entrants. Actuellement nous ne disposons pas de ce genre de données, nous nous contenterons donc des informations partielles que nous pourrions tirer de certaines enquêtes et sources administratives disponibles.

Pour pouvoir identifier les migrations circulaires ou celles qui peuvent être éventuellement considérées comme telles, nous commencerons par répertorier les différents types de migrants que le Liban connaît ou a connu durant ces dernières décennies. Nous présenterons par la suite les caractéristiques disponibles concernant les migrants que nous aurons retenus comme migrants circulaires ou assimilés.

I. Typologie des migrants

Le Liban est un pays récepteur et émetteur de migrants. Les départs des Libanais et leurs retours ainsi que les entrées des non Libanais se font de manière ponctuelle ou suivant la conjoncture économique politique et pour certains, de manière saisonnière.

A. L'émigration

La législation libanaise non restrictive quant à l'émigration a depuis longtemps facilité les départs vers les pays d'Amérique, vers l'Afrique, l'Europe, l'Australie, les Pays Arabes et plus particulièrement vers les pays du Golfe. Selon la période de départ, la raison (économique, politique ou familiale) et le pays ou la région de destination, ces départs ont été permanents ou non, répétitifs ou pas, ils se sont effectués individuellement ou en famille.

La législation libanaise a favorisé ou permis les départs non seulement en autorisant le déplacement libre des personnes mais aussi en permettant la libre circulation des capitaux. Là aussi les remises faites par les émigrés libanais ont, tout au long de l'histoire récente et moins récente de la société libanaise, permis à beaucoup de familles de survivre et de subvenir à leurs besoins de base. Sans oublier les multiples investissements réalisés grâce à ces remises dans différents secteurs plus ou moins productifs: le bâtiment, l'industrie, l'éducation, les services, l'agriculture et dans la vie locale communautaire.

L'enquête nationale sur «L'entrée des jeunes libanais dans la vie active et l'émigration des Libanais depuis 1975», effectuée fin 2001 et publiée en 2003, par l'Université Saint Joseph de Beyrouth, a permis de donner une estimation des émigrés de toutes catégories durant les 25 ans d'observation. Ainsi, sur une population libanaise résidente estimée à environ 4.000.000 à cette date, on a dénombré un nombre d'émigrés qui varierait dans un intervalle de 600.000 et 900.000.

Cette enquête estime aussi la fréquence des ménages ayant eu au moins un émigré parmi les proches (descendants, ascendants et collatéraux du chef de ménage et de son conjoint) à 46%.

Ces départs ont eu aussi une incidence directe sur la composition démographique de la population et sur le maintien du taux de chômage dans des limites relativement pas très élevées compte tenu de la crise économique que traverse le Liban depuis quelques années.

Ainsi la pyramide des âges de la population libanaise quoi que large à la base, se caractérise par un déficit très sensible de jeunes adultes aux âges actifs. Ce creux est beaucoup plus accentué pour les hommes que pour les femmes, quoique les départs économiques de la femme libanaise commencent à devenir relativement importants. Cependant cette tendance massive des jeunes hommes à la migration, quelque soit sa forme entraîne un taux de célibat définitif des femmes de plus en plus élevé (8,6% fin 2001)¹. Une autre conséquence de ces départs est la baisse du taux de chômage qui est relativement très élevé aux âges actifs les plus jeunes (22,6%) et devient (11,9%) entre 25-34 ans.

Les différents types d'émigration peuvent se résumer comme suit :

1. *Emigré permanent :*

Il s'agit du Libanais qui a quitté définitivement le Liban et n'a pas l'intention de s'y réinstaller un jour (57% des émigrés)². Trois situations différentes se présentent distinguant l'émigré permanent dont tous les centres d'intérêt sont à l'extérieur du pays d'origine, de celui qui a quitté définitivement le Liban mais qui a gardé ou a acquis après son départ des biens au Liban, de celui qui a aussi une activité économique au Liban.

a) Emigré permanent n'ayant plus de centre d'intérêt au Liban

Ces émigrés permanents ont pu garder des liens affectifs avec le pays, la famille, le village, mais leur départ est sans retour. Certains rendent visite au pays mais ces visites sont de courtes durées. Ils représentent d'après l'enquête précitée 57% des émigrés. Le fait qu'ils soient définitivement partis ne

¹ Ch. Kasparian, «L'entrée des jeunes dans la vie active et l'émigration des Libanais depuis 1975» Observatoire Universitaire de la Réalité Socio Economique, Université Saint Joseph de Beyrouth, PUSJ 2003, Beyrouth

² op cit

les empêche pas d'envoyer des aides à leurs proches. Ces émigrés permanents ne peuvent pas être considérés comme migrants circulaires car ils peuvent avoir des biens au Liban mais ils n'effectuent aucune activité économique. Les informations recueillies dans cette enquête ne permettent pas de savoir si ces migrants effectuent de temps à autre des séjours au Liban dans le but d'un apport économique supplémentaire.

b) Emigré permanent ayant gardé une résidence au Liban

Ces personnes ont quitté le Liban et se sont installées dans un autre pays mais ont gardé une résidence au Liban aussi. Certains, ont acquis un logement au Liban après leur départ avec l'intention de s'y installer pour des périodes relativement longues et/ou s'y installer après leur retraite.

Mais ces retours quoique alternés ne sont pas obligatoirement des migrations circulaires dans la mesure où le but n'est pas l'exercice d'une activité économique dans le pays d'origine aussi.

c) Emigré permanent ayant gardé une activité économique au Liban ou à partir du Liban

Ces personnes ont quitté le Liban et se sont installées dans un autre pays et souvent ont gardé ou ont acquis une résidence au Liban. Ces émigrés travaillent dans leur pays de destination, parfois dans d'autres pays aussi et au Liban. Il s'agit essentiellement des chefs d'entreprises qui ont une filiale ou même parfois le siège de leur entreprise au Liban et ceci pour des considérations personnelles (exemption de taxes, salaires relativement moins élevés...) beaucoup plus que dans un but de développement du pays tel que préconisé dans l'encouragement de la migration circulaire. Cependant nous pensons que ces émigrés pourraient être considérés comme migrants circulaires.

2. Emigré avec résidence alternée et parfois travail alterné:

Il s'agit des Libanais dont la résidence principale est au Liban mais qui habitent aussi dans un autre pays principalement pour raison de travail. Il est à noter que les durées de séjour à l'étranger peuvent être relativement longues. Plusieurs situations sont aussi à distinguer dans cette catégorie.

a) Chef de ménage résidant à l'étranger mais dont la famille est au Liban

Il s'agit d'un type de migrant difficile à classer quant au ménage en tenant compte des critères habituels retenus pour identifier le lieu d'attache d'une personne. Pour ces chefs de ménage l'émigration peut être provisoire ou à long terme permanente si après une certaine période ou à la suite d'une conjoncture politique ou économique peu favorable au Liban, la famille est obligée ou décide de le suivre. Mais toute enquête sans un volet longitudinal ne permet pas d'identifier cette mobilité potentielle.

Donc la difficulté dans les enquêtes consiste en savoir à quelle unité résidentielle faut-il rattacher ce chef de ménage, à sa résidence familiale au Liban ou à sa résidence ailleurs ? En général la convention prise dans les enquêtes nationales au Liban est de considérer ces personnes comme des «résidents absents» quelle que soit la durée de résidence, donc de les rattacher à la famille.

Si ces chefs de ménage ont une activité économique au Liban aussi, en même temps qu'à l'étranger on pourrait les considérer comme «migrants circulaires». Toutefois les informations actuellement disponibles ne permettent pas de connaître cette réalité. Mais une enquête nationale (environ 8.000 ménages, 11.000 jeunes) sur l'émigration des jeunes sera lancée par L'Observatoire Universitaire de la Réalité Socio Economique (OURSE) de l'Université Saint Joseph de Beyrouth à partir d'Octobre 2007. Dans cette enquête plusieurs questions spécifiques tiendront compte de cet aspect.

b) Personne engagée au Liban et travaillant à l'extérieur

Ces personnes dans la mesure où elles sont rattachées à une entreprise installée au Liban, sont dans les enquêtes conventionnellement rattachées à leur résidence au Liban. Elles sont considérées dans les enquêtes comme «résidents absents». Ces classifications sont délicates et posent des problèmes de cohérence entre les estimations des différentes enquêtes par sondage qui, au Liban, tiennent lieu de recensement.

Ce type de mobilité pourrait à notre avis se rapprocher de la migration circulaire, même si conventionnellement ces migrants sont rattachés à leur résidence dans le lieu d'embauche, ils effectuent plusieurs allers retours vers le lieu d'origine et en principe à la fin de leur contrat, qui dans ces situations est souvent à durée déterminée, retournent chez eux.

c) Personne résidant en alternance au Liban et à l'étranger pour le travail

Ces personnes ont une base au Liban, mais la nature de leur travail, l'extension des marchés et l'ouverture vers les pays de la région font que leur mode de résidence est absolument alternée compte tenu de leur activité économique. Si la notion de migration circulaire ne suppose pas des séjours d'une certaine durée, on pourrait qualifier ces personnes de migrants circulaires. Peut-être le concept de «mobilité circulaire» serait plus adapté, la migration ayant une connotation de départ et d'installation ailleurs. Il s'agit souvent des professionnels de grande renommée qui sont sollicités dans différents pays. Ces professionnels consacrent de temps à autre une semaine ou un mois de leur temps pour exercer leur métier : médecins, dentistes, juristes, enseignants...

3. *Emigré non permanent* :

Il s'agit des Libanais qui ont quitté le Liban seul ou en famille pour une certaine période, mais ils sont revenus se réinstaller définitivement dans le pays d'origine. Toujours d'après l'enquête précitée³ durant la période s'étalant entre 1975 et fin 2001, environ 7% de la population résidente a séjourné plus de 6 mois à l'étranger et est revenu au Liban depuis.

Certains avaient conservé leur emploi au Liban durant ces périodes, ces derniers peuvent être classés comme ayant été des « migrants circulaires ».

4. *Emigré potentiellement circulaire* :

Après la guerre de juillet 2006 et la crise économique et de confiance qui s'en est suivie, le Liban a connu une émigration conjoncturelle très importante vers les pays du Golfe. Cette émigration, même sans informations chiffrées précises, apparaît très élevée et est souvent vouée à être potentiellement circulaire. Les offres d'emploi pour les pays arabes abondent dans la presse libanaise et auprès des agences de recrutement. Les contrats sont souvent temporaires avec des durées plus ou moins longues allant de quelques mois à 2 ans. Les jeunes filles comme les jeunes hommes célibataires ainsi que les jeunes couples n'hésitent pas à y aller et tenter l'expérience.

Les départs se font sans abandon de la résidence au Liban; les entrepreneurs tout en gardant leur entreprise fonctionnelle au Liban, tentent de s'étendre aussi dans les pays où le marché de l'emploi est plus demandeur et plus sûr; les jeunes diplômés universitaires ou même des jeunes techniciens ou des jeunes sans spécialisation se ruent vers la région du Golfe. Les exemples sont multiples et se retrouvent dans beaucoup de secteurs : la construction, les nouvelles technologies, le secteur hôtelier, consultance etc. Une multinationale leader dans le domaine des transports et des solutions logistiques dont le siège régional est à Beyrouth pour le Moyen Orient, l'Afrique du Nord et le sous continent Indien, considère le Liban comme le «réservoir» des ressources humaines qualifiées. Les chiffres

³ Op cite

reflètent cet état de fait : 35% des postes de direction dans le Golfe sont occupés par les Libanais, toujours d'après cette même source.

Ces départs à l'heure actuelle ne sont pas permanents, ils restent souvent alternés, seront-ils circulaires ou pas ? Une étude spécifique avec un recul dans le temps permettra d'y répondre.

Ces émigrés posent aussi un problème de classification, il est souvent difficile de les rattacher à une résidence unique. La résidence au Liban étant aussi souvent considérée pour eux et pour leur famille comme résidence principale d'où la notion de «multi résidence principale» qui fait actuellement l'objet de réflexion et de discussion pour les méthodologistes d'enquêtes.

B. L'immigration

L'immigration vers le Liban a aussi plusieurs facettes. La notion d'immigration a une connotation de permanence, de rupture avec le lieu d'origine. Dans le cas du Liban nous considérerons comme immigré toute personne non originaire du pays, résidant sur le territoire libanais pour une durée plus ou moins longue.

1. Immigration politique :

Il s'agit de l'arrivée massive des Palestiniens en 1948, ces réfugiés n'ont pas la citoyenneté libanaise et leur retour est lié aux politiques régionales et devrait être permanent. Donc par définition leur migration forcée ne peut être circulaire.

Actuellement le Liban a reçu 40.000 réfugiés Irakiens, leur mobilité forcée ne peut être elle non plus circulaire.

Une troisième catégorie d'immigrés forcés à cause d'une conjoncture politique peu propice, est celle de la bourgeoisie syrienne qui dans les années 1960-1970 s'est installée au Liban sans toutefois liquider tous leurs centres d'intérêt en Syrie. Avec la relative libéralisation de l'économie syrienne, ces migrants ont continué ou repris leurs «affaires» en Syrie après avoir investi au Liban aussi. Ces migrants peuvent être considérés comme des «migrants circulaires», mais les informations chiffrées fiables concernant ces populations sont inexistantes.

2. Immigration de la main d'œuvre temporaire ou saisonnière :

Il s'agit des immigrés qui arrivent au Liban pour de courtes périodes (annuelle, saisonnière ou certains pour des durées de 3 ans) renouvelables. En effet, souvent ces derniers à la fin de leur contrat effectuent des allers retours entre leur pays d'origine et le Liban.

a) Immigrés asiatiques

Les statistiques du Ministère du Travail pour l'octroi des titres de séjour permettent de répertorier et de suivre l'évolution de cette main d'œuvre qui est en situation régulière. Cette main d'œuvre se concentre essentiellement dans le personnel de service et parfois pour les hommes, dans l'industrie et le bâtiment. Les informations publiées remontent à 2003 ou par mois environ 5000 permis sont octroyés aux ressortissants des pays asiatiques non arabes sur un total d'environ 8000 permis de travail. Les Sri Lankais sont les plus nombreux suivis par les Philippins.

Pour ces immigrés, les titres de séjour sont annuels et renouvelables à condition d'avoir un emploi. Aucune limite de durée n'est imposée donc un immigré temporaire peut devenir permanent avec cette contrainte seulement. Il est constaté qu'un nombre important de ces personnes retournent dans le pays d'origine et souvent reviennent. Certains le font après une courte période de séjour chez eux, d'autres après avoir exercé un emploi ou investi dans un bien productif ou pas. Peut-on considérer ces

travailleurs qui font au moins un aller retour comme des migrants circulaires ? La durée de séjour dans leur pays ainsi que l'exercice d'une activité économique est-elle une condition nécessaire ?

b) Main d'œuvre syrienne

Au Liban, les secteurs de la construction et de l'agriculture se basent sur la main d'œuvre syrienne qui depuis longtemps a pris l'habitude de venir travailler au Liban d'une part pour avoir des rémunérations plus élevées, d'autre part suite à un manque d'offre d'emploi dans leur pays.

Cette main d'œuvre est saisonnière et effectue une migration circulaire dans la mesure où elle fait des allers retours dans son pays de départ et dans la plupart des cas travaille soit par alternance saisonnière soit suivant l'offre du marché dans le pays de départ et de destination. Cette mobilité est d'autant plus importante qu'elle est régie non seulement par l'offre et la demande du marché mais par le fait que les citoyens syriens peuvent travailler au Liban sans permis de travail et n'ont pas besoin de visa d'entrée pour le Liban. Donc sans limitation du nombre d'entrée et de retour et étant donnée la proximité géographique cette mobilité qu'on pourrait qualifier de circulaire se fait sans contrainte de part et d'autre. Il n'existe aucune statistique pour estimer leur nombre qui reste important mais très variable et en mouvance. Les enquêtes par sondage auprès des ménages ne permettent pas non plus d'estimer leurs effectifs car ces ouvriers logent souvent dans des chantiers ou autre logement improvisé dans leur lieu de travail.

c) Main d'œuvre égyptienne et africaine

Les Egyptiens installés au Liban pour des périodes plus ou moins longues ont le même profil que les ouvriers syriens mais eux ont l'obligation des titres de séjour. Les permis qui leur sont octroyés par mois en 2003 d'après les statistiques disponibles du Ministère de Travail sont environ de 1000. Il existe un mouvement continu de va et vient entre le Liban et l'Égypte, certains font des allers retours, d'autres quittent et sont remplacés par d'autres. On les trouve le plus souvent dans le secteur des services. Là aussi les statistiques ne sont pas à jour ni suffisamment détaillées pour déterminer si ces migrants sont circulaires ou pas ? Des enquêtes ciblées permettraient de répondre à ces questions.

II. Statistiques disponibles se rapportant aux «migrants circulaires ou assimilés»

Au Liban la définition et le repérage des migrants circulaires n'étant pas très bien précise, nous retiendrons 4 catégories de mobilité: les migrants qui ont quitté le pays pour des périodes dépassant les 6 mois et sont retournés, les émigrés ayant quitté le Liban entre 1975 et 2001 en distinguant ceux qui ont l'intention de revenir ou ne sont pas décidés (migrant circulaire potentiel) de ceux qui sont partis définitivement et enfin les personnes liées aux ménages résidant au Liban et qui travaillent à l'étranger. Nous produirons à cet effet des statistiques exclusives tirées de l'enquête effectuée par l'Université Saint Joseph de Beyrouth fin 2001 sur l'entrée des jeunes dans la vie active et l'émigration des Libanais pour la période 1975-2001⁴.

Les données officielles sur l'immigration n'étant pas à notre portée et les estimations pas toujours fiables, nous éviterons de présenter des informations quantitatives sur ce sujet nous contentant de la description faite dans la partie précédente.

Nous commencerons par donner un bref aperçu des principales caractéristiques de la population libanaise, puis celles des émigrés libanais ayant quitté le Liban entre 1975 et 2001 et enfin des informations spécifiques concernant les 4 catégories de migrants répertoriées ci-dessus.

⁴ Cette enquête a couvert tout le territoire libanais (taux de sondage 1/50 des logements), 18243 ménages ont répondu au questionnaire et les informations concernant 20.000 émigrés proches à ces familles ont été collectées.

A. Principales caractéristiques socio démographiques de la population libanaise

Une présentation rapide de la population libanaise permettra de mieux comprendre la part et le poids de chacun des sous groupes qui font l'objet de notre présentation.

Ainsi fin 2001, la population libanaise résidente est estimée à environ 4.000.000 personnes, avec un taux de croissance à la baisse (1,3% par an) alors que les démographes estimaient dans les années soixante-dix ce taux à 2%. Mais la population libanaise reste relativement jeune, elle se caractérise par une déficience en hommes aux âges actifs. Environ le tiers de la population est active, un autre tiers est scolarisé et enfin un tiers est inactif. Environ la moitié des ménages a des liens avec l'étranger, en effet 46,4% des ménages ont au moins un membre émigré depuis 1975. Par ailleurs, 12,6% des ménages souhaitent émigrer, plus du cinquième parmi eux ont entrepris des formalités d'émigration; de plus 3,1% des Libanais ont déjà une deuxième nationalité.

B. Principales caractéristiques socio démographiques des émigrés

Les informations recueillies dans la même enquête permettent de connaître les intentions des émigrés en ce qui concerne leur retour au Liban. Il est à rappeler que ces intentions sont connues par le biais d'une tierce personne, en l'occurrence un parent au Liban. Ainsi parmi les émigrés de la période observée, plus de la moitié sont partis du Liban définitivement. Les réponses à la question concernant l'intention du retour au Liban permettent de distinguer ceux qui sont définitivement partis, ceux qui pensent revenir (migrant circulaire potentiel) et ceux qui ne sont pas encore décidés (migrant circulaire potentiel). Ainsi, 57% des émigrés ne veulent pas revenir, 16,4% ont l'intention de revenir et 14,8% ne sont pas décidés encore.

Cette attitude ne diffère pas significativement entre les hommes et les femmes émigrés. Par contre, les plus jeunes sont relativement plus nombreux à avoir l'intention de revenir. Cette fréquence est la plus importante pour les jeunes âgés de 25-29 ans où elle atteint 21,9% et elle va en diminuant pour les personnes plus âgées et devient plus faible que la moyenne à partir de l'âge de 45 ans.

Parmi les émigrés ayant fait des études universitaires ceux qui veulent revenir au Liban sont relativement les plus nombreux (20,4%). Ceux qui ont l'intention de revenir représentent 18,4% des émigrés bacheliers, 15,7% de ceux qui ont le brevet et seulement 12,6% des sans diplôme.

D'autre part, 72,3% des retraités n'ont pas l'intention de retourner au Liban pour y vivre et l'intention de retour paraît la plus élevée parmi les chômeurs (20,4% contre 16,4% pour l'ensemble des émigrés).

Plus l'émigration est ancienne plus forte est l'enracinement dans le pays d'accueil. Ainsi, 63,7% des émigrés de la période 1975-1990 n'ont pas l'intention de revenir et 13,2% sont hésitants.

Tableau 1 : Intentions de retour des émigrés par période de départ (en %). Liban, 2001

Période de l'émigration	Non concerné**	Oui	Non décidé	Indéterminé	Echantillon émigrés (non pondéré)
1975 - 1990	1,7	14,0	63,7	13,2	11335
1991 - 1995	5,0	18,6	54,0	15,1	3622
1996 - 2001	10,1	19,9	45,4	17,9	4839
Indéterminés	2,1	16,0	48,9	13,5	130
Ensemble	4,5	16,4	57,0	14,8	19926

** *Enfants en bas âges*

Source : Enquête de l'Université Saint Joseph de Beyrouth, 2001. « L'entrée des jeunes dans la vie active et l'émigration des Libanais pour la période 1975-2001 »

C. Les émigrés permanents, circulaires ou assimilés

Dans cette partie nous présenterons les données tirées de la même enquête en faisant des tableaux comparatifs pour les 4 catégories retenues séparément⁵.

Dans le premier tableau qui présente les caractéristiques démographiques on constate que pour les émigrés permanents (intention de retour: non) et potentiellement circulaires (intention de retour: oui ou non décidé), le taux de masculinité est presque identique et s'élève à environ 64%, ce taux se retrouve aussi parmi les personnes ayant fait un séjour d'au moins 6 mois à l'étranger dans la période étudiée. Par contre, parmi les chefs de ménage qui travaillent à l'étranger et dont la famille réside au Liban on trouve essentiellement des hommes (99%).

La répartition par âge ne diffère pas entre les émigrés permanents et ceux voulant revenir, mais se singularise évidemment pour les chefs de ménage qui sont tous des adultes. De même le taux de célibat est presque nul dans ce groupe, il atteint 40% pour ceux qui sont retournés et devient plus faible pour les émigrés ayant l'intention de revenir et les permanents. On constate par ailleurs que la moitié des émigrés au moment du départ était encore célibataire. La aussi pas de différence entre ceux qui veulent revenir ou pas.

Tableau 2 : Caractéristiques démographiques de différentes catégories de migrants. Liban, 2001

	Emigrés ayant l'intention de revenir	Emigrés ne voulant pas revenir	Chef de ménage à l'étranger	Personne ayant séjourné à l'étranger plus de 6 mois
Genre				
Homme	67.4	63.7	99.0	62.1
Femme	32.6	36.3	1.0	37.9
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Age				
0-14	–	–	–	10.3
15 - 29	24.8	18.7	1.4	25.2
30 - 44	53.6	53.5	41.3	30.4
45 - 59	16.7	19.4	48.4	22.6
60 et plus	3.5	5.7	8.9	11.5
Indéterminés	1.3	2.6	–	–
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Etat matrimonial actuel				
Célibataire	23.4	16.7	0.7	39.4
Marié(e)	75.2	81.0	97.2	55.9
Veuf(ve)	0.9	1.4	1.5	3.1
Divorcé(e)	0.5	1.0	0.6	1.6
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Etat matrimonial au départ				
Célibataire	51.6	50.0	–	–
Marié(e)	47.6	49.0	–	–
Veuf(ve)	0.7	0.8	–	–
Divorcé(e)	0.1	0.2	–	–
Total	100.0	100.0	–	–

Source : Enquête de l'Université Saint Joseph de Beyrouth, 2001. « L'entrée des jeunes dans la vie active et l'émigration des Libanais pour la période 1975-2001 »

Le tableau suivant indique que la part des universitaires dans les 4 groupes varie entre 23,4% (pour les chefs de ménage) et 30,7% pour les émigrés ayant l'intention de revenir. Peut-on dire : oui il y a une fuite des cerveaux mais aussi un retour des compétences? Par ailleurs, les émigrés permanents ou non, ont pour leur grande majorité obtenu leur dernier diplôme au Liban (respectivement 77,5% et 81,3%).

⁵ Les tableaux qui suivent sont tirés et publiés pour la première fois de l'enquête de l'USJ

Tableau 3 : Caractéristiques socio-économiques de différentes catégories de migrants. Liban, 2001

	Emigrés ayant l'intention de revenir	Emigrés ne voulant pas revenir	Chef de ménage à l'étranger	Personne ayant séjourné à l'étranger plus de 6 mois
	Niveau d'études			
Enfants en bas âge ou handicapé	–	–	–	1.3
Illettré	1.0	1.9	1.0	2.6
Sait lire et écrire	1.2	2.2	–	0.4
Maternelle	1.1	1.9	7.3	8.4
Primaire	15.4	20.3	25.4	21.0
Complémentaire	22.4	23.3	19.3	18.7
Secondaire	27.9	23.5	23.7	23.2
Universitaire	30.7	26.1	23.4	24.3
Indéterminé	0.4	0.6	–	–
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
	Pays du dernier diplôme			
Non concerné	3.2	6.0	–	–
Liban	81.3	77.5	–	–
Pays arabe	1.3	1.0	–	–
Europe	6.5	6.2	–	–
Amérique	6.8	7.9	–	–
Autres	0.8	1.4	–	–
Total	100.0	100.0	–	–
	Activité actuelle			
Travaille	70.9	70.0	94.0	46.5
Cherche 1er emploi	0.0	0.2	–	1.0
Chômeur	1.2	0.9	2.3	4.3
Etudie	3.7	1.7	–	23.1
Arrêt définitif du travail	0.4	0.8	2.0	4.5
Autre inactif	23.5	25.7	1.7	20.2
Indéterminé	0.4	0.7	–	0.5
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
	Activité au départ			
Travaille	47.6	45.0	–	–
Cherche 1er emploi	2.5	2.7	–	–
Chômeur	8.6	7.8	–	–
Etudie	17.7	17.5	–	–
Autre inactif	23.3	0.1	–	–
Indéterminé	0.3	25.9	–	–
Total	100.0	100.0	–	–

Source : Enquête de l'Université Saint Joseph de Beyrouth, 2001. « L'entrée des jeunes dans la vie active et l'émigration des Libanais pour la période 1975-2001 »

Il est évident que le taux d'activité soit le plus élevé pour les chefs de ménage (94%), il est de 70% pour les émigrés et se réduit à 46% pour les personnes retournées. Ces taux sont évidemment liés à la structure par âge de chacun des groupes. On note aussi un taux d'activité assez important au moment du départ 45% et 47,6%, la fréquence des chômeurs se stabilisant autour de 8%. Ceux qui poursuivaient des études représentent environ 17% des émigrés des deux catégories.

Ces informations concernant l'activité ne révèlent pas des différences entre les émigrés permanents ou ceux qui retourneront éventuellement au Liban.

Tableau 4 : Caractéristiques professionnelles de différentes catégories de migrants. Liban, 2001

	Emigrés ayant l'intention de revenir	Emigrés ne voulant pas revenir	Chef de ménage à l'étranger	Personne ayant séjourné à l'étranger plus de 6 mois
Profession				
Cadres supérieurs et directeurs	—	—	22.6	11.3
Prof. intellect. (enseignants)	—	—	8.6	18.7
Professions intermédiaires	—	—	10.0	11.2
Employés de bureau	—	—	4.0	7.0
Personnel des services et vendeurs	—	—	30.7	21.4
Agriculteurs	—	—	0.3	1.4
Ouvriers qualifiés	—	—	15.1	16.4
Conducteurs de machines	—	—	3.7	8.2
Ouvriers non qualifiés	—	—	1.3	3.6
Indéterminé	—	—	3.7	0.8
Total	—	—	100.0	100.0
Statut				
Indépendant	—	—	28.5	33.4
Patron	—	—	16.9	13.3
Salarié permanent	—	—	48.0	46.1
Salarié non permanent	—	—	2.9	6.5
Indéterminé	—	—	3.7	0.7
Total	—	—	100.0	100.0

Source : Enquête de l'Université Saint Joseph de Beyrouth, 2001. « L'entrée des jeunes dans la vie active et l'émigration des Libanais pour la période 1975-2001 »

Les informations contenues dans le tableau précédent et qui sont disponibles uniquement pour les deux catégories : chef de ménage et personne retournée montrent que les Libanais qui quittent leur pays exercent des professions diverses et souvent qualifiées. La catégorie personnels de service et commerçants concentre une grande majorité des Libanais, suivie par la catégorie cadres supérieurs et directeurs. On trouve aussi une part importante parmi les professions intellectuelles et les ouvriers qualifiés.

Donc le profil professionnel du Libanais à l'étranger permet de penser que sa situation ne se confondrait pas avec celle des immigrés causant une charge économique et sociale au pays d'accueil.

La période de départ illustrée dans le tableau 5 confirme que la fréquence relative de ceux qui sont partis en premier est plus importante parmi les émigrés permanents 60,8%.

L'intention de retour est la plus élevée parmi les émigrés installés dans les pays arabes et en Afrique: 27,2% des Libanais installés dans les pays arabes depuis 1975 ont l'intention de retourner au Liban, 16,4% ne sont pas décidés et 42,1% ne pensent pas revenir. Parmi les émigrés en Afrique pour la même période d'observation, ces fréquences sont respectivement : 24%; 13,7% et 48,7%. Les émigrés en Europe de l'Est, eux aussi, sont relativement peu nombreux à vouloir y rester. En revanche, un peu moins des deux tiers des émigrés en Amérique du Nord ou en Europe de l'Ouest (respectivement 61,5% et 60,8%) n'ont pas l'intention de revenir au Liban.

Le travail ou la situation économique sont les principales raisons de départ pour les émigrés et de surcroît pour les chefs de ménage. Pour ceux qui sont revenus le mariage l'accompagnement de la famille et la situation générale, insinuant la guerre libanaise sont les principales raisons de départ.

Parmi les émigrés potentiellement circulaires la fréquence des visites régulières au Liban s'élève à 45%, les visites de temps à autre 38%, pour les émigrés permanents ces fréquences sont respectivement : 25,5% et 50,6%. Les informations de cette enquête ne permettent pas de déterminer l'objet de ces visites donc le repérage des migrants circulaires.

Tableau 5 : Caractéristiques de l'émigration de différentes catégories de migrants. Liban, 2001

	Emigrés ayant l'intention de revenir	Emigrés ne voulant pas revenir	Chef de ménage à l'étranger	Personne ayant séjourné à l'étranger plus de 6 mois
	Période de départ			
1975 - 1990	46.3	60.8	—	—
1991 - 1995	20.8	17.4	—	—
1996 - 2001	32.2	21.2	—	—
Indéterminés	0.6	0.6	—	—
Total	100.0	100.0	—	—
	Pays de destination			
Pays arabes	33.9	15.1	50.0	43.7
Europe de l'Ouest	18.7	26.1	8.9	18.7
Europe de l'Est	2.1	1.1	2.8	4.1
Amérique du Nord	23.1	31.9	12.1	14.0
Amérique du Sud Cent.	3.5	4.5	4.5	4.0
Asie (sauf pays arabes)	0.5	0.4	1.9	2.7
Australie	9.1	15.5	4.6	3.3
Afrique	9.2	5.4	14.8	9.5
Indéterminé	0.0	0.0	0.3	0.0
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
	Accompagnement			
Seul	58.2	49.0	—	—
Avec toute la famille	34.8	42.7	—	—
Avec une personne de la famille	7.0	8.3	—	—
Total	100.0	100.0	—	—
	Raisons de départ			
Enfant	0.2	0.1	—	36.3
Travail	49.4	40.4	92.8	12.0
Etude	11.7	8.8	1.1	—
Mariage	2.4	2.5	2.0	32.3
Regroupement familial	21.4	21.4	—	—
Situation économique	10.4	10.8	—	—
Situation générale	12.6	19.9	2.7	13.5
Obtention d'une autre nationalité	1.1	3.4	—	—
Autre	1.3	1.4	1.4	6.0
La guerre	4.9	5.6	—	—
Total	—	—	100.0	100.0

Source : Enquête de l'Université Saint Joseph de Beyrouth, 2001. « L'entrée des jeunes dans la vie active et l'émigration des Libanais pour la période 1975-2001 »

Environ 64% parmi les Libanais émigrés de façon définitive ont une deuxième nationalité, cette fréquence se réduit à 39% pour ceux qui ont l'intention de revenir. Pour les 2 autres catégories ce taux est plus faible et se stabilise autour de 20%.

Tableau 6 : Intégration dans le pays d'accueil de différentes catégories de migrants. Liban, 2001

	Emigrés ayant l'intention de revenir	Emigrés ne voulant pas revenir	Chef de ménage à l'étranger	Personne ayant séjourné à l'étranger plus de 6 mois
	Autre nationalité			
A une autre nationalité	39.3	63.8	18.9	22.2
Formalité en cours	8.5	8.7	–	–
N'a pas	51.0	26.3	81.1	77.8
Indéterminé	1.2	1.1	–	–
Total	100.0	100.0	100.0	100
	Nationalités			
Non concerné	–	–	81.1	77.8
Pays arabe	–	–	1.9	3.7
Europe de l'Ouest	–	–	4.2	4.9
Europe de l'Est	–	–	0.3	0.6
Amérique du Nord	–	–	5.5	6.9
Amérique du Sud et Centrale	–	–	2.5	2.4
Asie (sauf pays arabes)	–	–	–	0.1
Australie	–	–	2.2	2.1
Afrique	–	–	2.2	1.5
Total	–	–	100.0	100.0
	Visites du Liban			
Visites régulières	44.9	25.5	–	–
Visites de temps en temps	38.0	50.5	–	–
Pas de visites	17.1	24.0	–	–
Total	100.0	100.0	–	–
	Investissement ou biens à l'étranger			
Oui	23.9	38.0	–	–
Non	70.1	53.9	–	–
Je ne sais pas	6.0	8.1	–	–
Total	100.0	100.0	–	–
	Investissement ou biens au Liban			
Oui	48.6	40.8	–	–
Non	49.8	56.1	–	–
Je ne sais pas	1.5	3.0	–	–
Total	100.0	100.0	–	–

Source : Enquête de l'Université Saint Joseph de Beyrouth, 2001. « L'entrée des jeunes dans la vie active et l'émigration des Libanais pour la période 1975-2001 »

Les émigrés qui ont des biens ou des investissements au Liban et à l'étranger peuvent ils être assimilés aux migrants circulaires ? Le tableau suivant illustre cette réalité mais ne permet pas évidemment de tirer des conclusions quant à la migration circulaire.

Conclusion

Cette présentation est une tentative de repérage des migrants circulaires. Mais comme constaté les informations nationales disponibles sont très rares. L'enquête nationale sur l'émigration des jeunes que l'Observatoire Universitaire de la Réalité Socio Economique (OURSE) de l'université Saint Joseph de Beyrouth projette de lancer avant fin 2007, a essayé de tenir compte de cette nouvelle notion en introduisant certaines questions spécifiques qui permettront de mieux répertorier cette réalité.

Mais le concept de migration circulaire, son contenu, les critères de classification dans cette catégorie de certains migrants, restent à définir plus précisément, pour harmoniser les différentes informations nationales et en établir d'autres en se référant aux mêmes notions, au même contenu mais évidemment avec quelques adaptations régionales.

C'est alors que l'impact et les effets de cette mobilité pourront être mieux saisis aussi bien dans les pays de départ que dans les pays de destination.